PROJET

Documents préparatoires

CT du 22 décembre 16

Cadre introductif

CT 22 Décembre 16

PROJET

contenu des documents

- Rappel du cadre de la réorganisation
- Principes d'organisation
- Organigramme cible directions supports
- Organigramme cible des directions opérationnelles et directions supports
- calendrier et cadre de la mobilité

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT

Avertissement

PROJET

Les documents ci-joints ont été élaborés avec les considérations suivantes :

- *Offrir un panorama très détaillé des organisations et des missions*
- *Permettre d'identifier le travail de chaque équipe au sein de cette nouvelle organisation*

=> l'organigramme officiel sera une version plus synthétique

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT

CT 22 Décembre 16

PROJET

Rappel du cadre de la réorganisation

Une méthode

-Désignation de DGA préfigurateurs sur les directions opérationnels

-Feuille de route aux DGA préfigurateurs avec des principes communs pour élaborer leurs propositions

-Rencontres hebdomadaires avec chacun (+ La DG et DRH)

-Echanges entre DGA sur les sujets transversaux

-Travail de la DG,DGAAFJIL, DRH sur les directions supports avec la base du travail de préfiguration des fonctions supports

PYRENEES ATLANTIQUES LE DEPARTEMENT

Nouveau modèle départemental

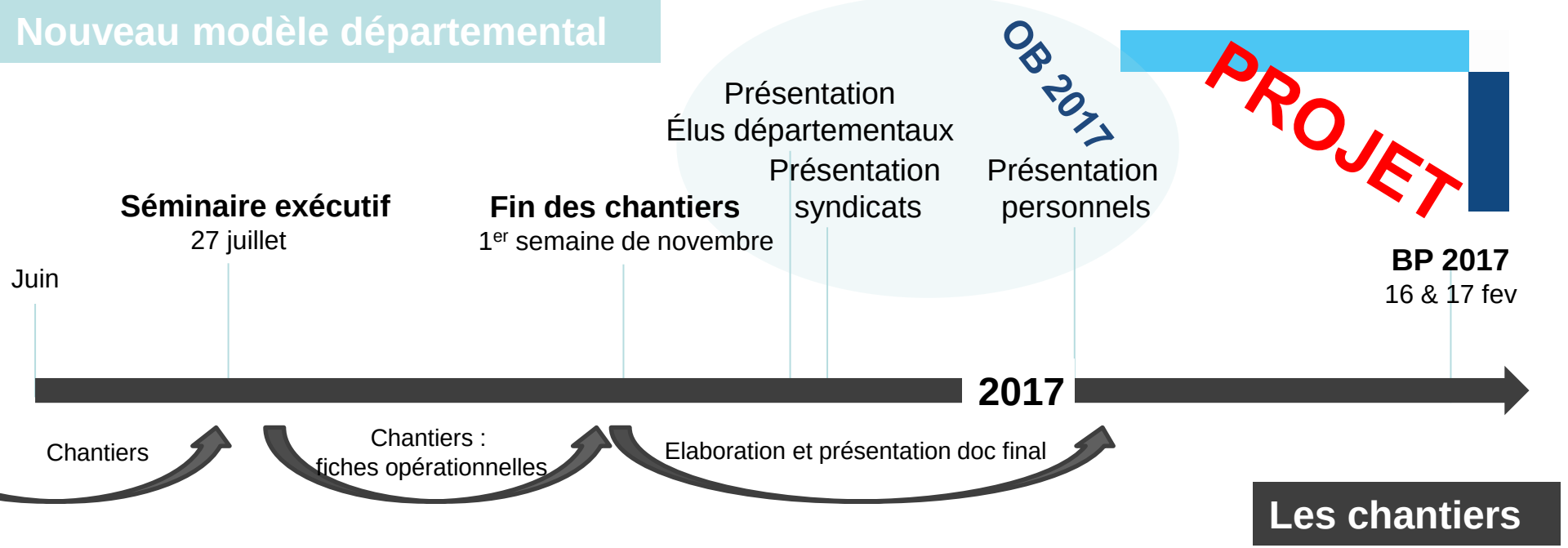

Les chantiers

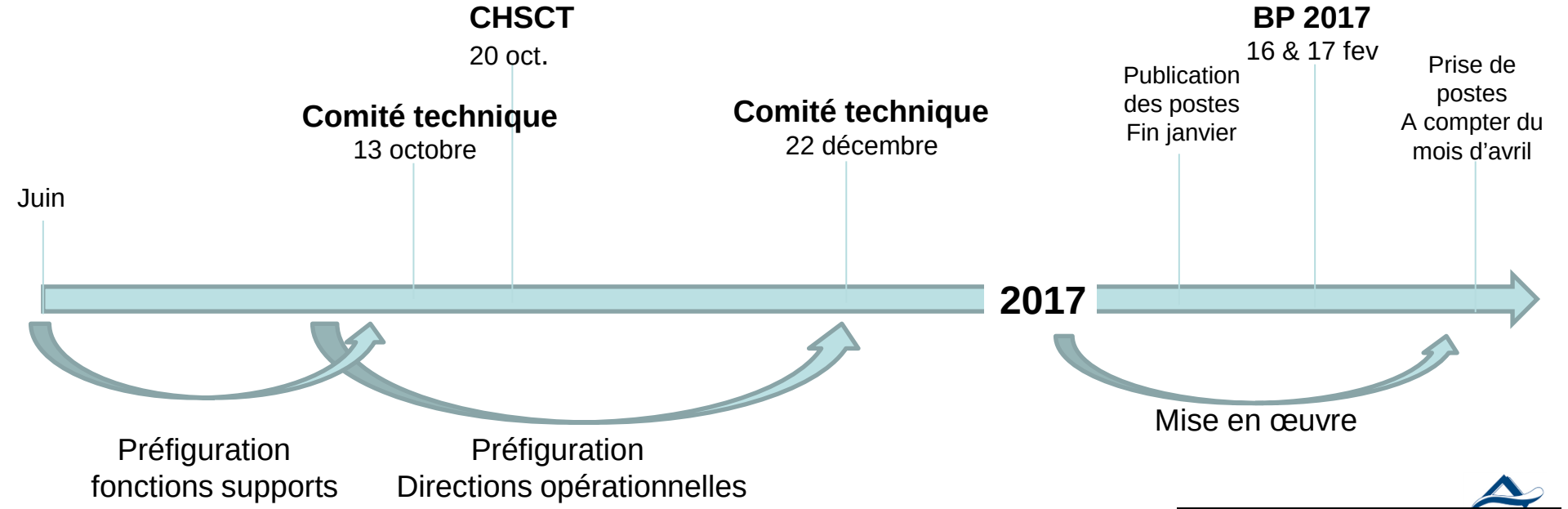

La réorganisation

CT 22 Décembre 16

PROJET

Rappel du cadre des DGA Opérationnelles

DGA en charge des Solidarités

3 directions de politiques publiques

Direction de l'insertion & Logement / Direction Enfance& Famille / Direction de l'Autonomie

. En charge de définir, animer, coordonner et mettre en œuvre le chef de filât des solidarités sociales en lien avec les élu(e)s délégué(e)s au niveau départemental et en lien avec les opérateurs départementaux, régionaux et nationaux.

. Pilotage stratégique et évaluation des politiques de l'insertion, du logement, de l'enfance et de la famille, de l'autonomie.

Une organisation territoriale

Unités territoriales d'action sociale

. En charge de la mise en œuvre territorialisée de l'ensemble des politiques de solidarité autour d'un même territoire et d'une même organisation.

.Construction de la déclinaison territoriale des politiques départementales avec les acteurs locaux.

MDPH et CDEF

DGA en charge du cadre de vie et de l'appui aux territoires

3 directions de politiques publiques

Direction de l'innovation et de l'appui aux territoires et aux entreprises

. En charge de définir, animer, coordonner en lien avec les élu(e)s délégué(e)s et mettre en œuvre le chef de filât d'une politique de solidarité territoriale en terme d'assistance technique et de financement.
. porter des initiatives de développement (services publics, agriculture, économie, environnement...) en relations avec les territoires du bloc communal, des Départements, des Régions, des autonomies et la coopération décentralisée.

Direction de la politique éducative et de la vie collégienne

. Construire, piloter et mettre en œuvre un accompagnement qualitatif de la politique éducative, de la vie collégienne et des établissements.
. Mettre en œuvre des initiatives en faveur de la citoyenneté des collégiens.

Direction du vivre ensemble

. Développer des politiques culturelles, sportives et associatives favorisant le vivre ensemble entre les générations et le développement du bénévolat.

2 opérateurs de politiques départementales
. Numérique
. Tourisme

DGA en charge des Routes, des Infrastructures et du patrimoine

2 directions de politiques publiques

Direction des routes & infrastructures / Direction du patrimoine départemental

. Définition et pilotage des politiques en lien avec les élu(e)s délégué(e)s de création, gestion et entretien des infrastructures routières, du patrimoine et des équipements départementaux, en incluant la spécificité du Parc routier.

- Transports et Ports (selon résultat des transferts).

Une organisation territoriale

Agences techniques départementales

. Mise en œuvre opérationnelle et territoriale de la gestion, de la maintenance et de l'entretien des infrastructures départementales : routes, bâtiments, collèges,...

Document de travail

Principes d'organisation

PROJET

⇒ De 2 à 4 niveaux hiérarchiques au maximum **afin d'adapter l'organisation** aux besoins et à l'intérêt du service public

⇒ Valorisation de l'esprit d'équipe, de la prise d'initiative et de l'autonomie des agents

⇒ Valorisation des compétences, de la notion d'expertise, de la transversalité et du mode projet

Management hiérarchique	Management fonctionnel et de projet
Directeur Général Adjoint	
Adjoint au DGA / Directeur	Directeur de projet
Chef de Service	Expert « projet » / Expert permanent
Responsable de mission	
Equipe d'agents	*Chargé d'études (catégorie A)*

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

Management hiérarchique

PROJET

Les Directeurs Généraux Adjoints

Dans leur domaine d'intervention ,les DGA concourent à la définition et à la mise en œuvre des orientations stratégiques de la collectivité et des modes de gestion dans une finalité d'amélioration continue du service public départemental.

Ils sont porteurs d'une dynamique d'impulsion pour la mise en œuvre des politiques départementales.

Ils assurent la cohérence entre cette mise en œuvre et les principes et valeurs de l'Administration départementale (cohésion, transversalité, relations humaines, qualité de vie au travail, et les autres objectifs relatifs à la démarche des chantiers).

Ils sont responsables de la coordination avec les autres DGA et sont garants d'un dialogue de gestion de qualité.

Ils associent les cadres qui leur sont rattachés (Adjoints et Directeurs) à ces objectifs.

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

Management hiérarchique

PROJET

Les Directeurs

Les Directeurs déclinent dans leur champ de compétences les orientations stratégiques décidées par le Département.

Ils organisent et définissent les modalités de fonctionnement de leur direction dans le respect des parties prenantes et selon un principe de transversalité.

Ils gèrent les moyens budgétaires , humains et matériels de leur Direction.

Ils suivent et analysent les données d'activité des services qui leur sont confiés.

Ils communiquent les informations sur les résultats d'activité, les évolutions, les enjeux en interne ou à des partenaires

Management hiérarchique

PROJET

Les Chefs de Service

Les chefs de service concourent à décliner les politiques publiques en planifiant les différentes ressources allouées, en pilotant des projets et opérations.

Leurs actions visent à optimiser les procédures, à contrôler et à évaluer l'emploi des ressources, à mobiliser et à faire évoluer sur un plan collectif les compétences professionnelles des agents

Ils rendent compte de leur activité aux Directeurs.

Management hiérarchique

PROJET

Les Responsables de Mission

Les activités des Responsables de Mission consistent à conduire et à contrôler conformément à une commande, à des prescriptions techniques, aux règles de santé et de sécurité au travail, un processus technique de réalisation d'une opération ou d'une procédure.

Les Responsables de Mission régulent et organisent les tâches des agents ; ils s'assurent de la qualité du service rendu aux usagers et également de la qualité de vie au travail.

Management fonctionnel

PROJET

Les Directeurs de Projet

Ils sont chargés d'animer la conduite de projets majeurs (pour un temps limité et fléchés par l'Exécutif) et de coordonner à cette fin l'action des services intéressés. Ces projets peuvent évoluer pendant la durée d'occupation des fonctions.

Rattachement proposé en priorité : DGS ou DGA

Management fonctionnel

PROJET

Les experts

Les **experts « projets »** assurent des missions qui requièrent une expérience diversifiée et une grande capacité d'analyse et de proposition. Ils se voient confier des projets transversaux par le DGS (lettre de cadrage). Ils peuvent également proposer des mesures d'adaptation et accompagner leur mise en place. **Les experts « permanents »** assurent des missions de conseil et de soutien technique sur une thématique spécialisée.

Faisceau d'indices à retenir pour cette classification :

- Gestion ou responsabilité d'un budget
- Responsabilité juridique (pénale notamment)
- Complexité
- Transversalité
- Forte autonomie

Rattachement possible à tous les niveaux en fonction de la nature de l'emploi.

PYRENEES ATLANTIQUES LE DÉPARTEMENT

Management fonctionnel

PROJET

Les Chargés d’études

Les **chargés d’études** conduisent des études dans différents champs d'intervention pour l'aide à la définition des politiques publiques et des orientations stratégiques de la collectivité. Ce sont les autres agents de catégorie A non-encadrants.

Ils sont vocation à travailler au sein d’une mission sous l’autorité d’un responsable de mission.